

#2ème trimestre 2023

ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Sur le site de la Praz :

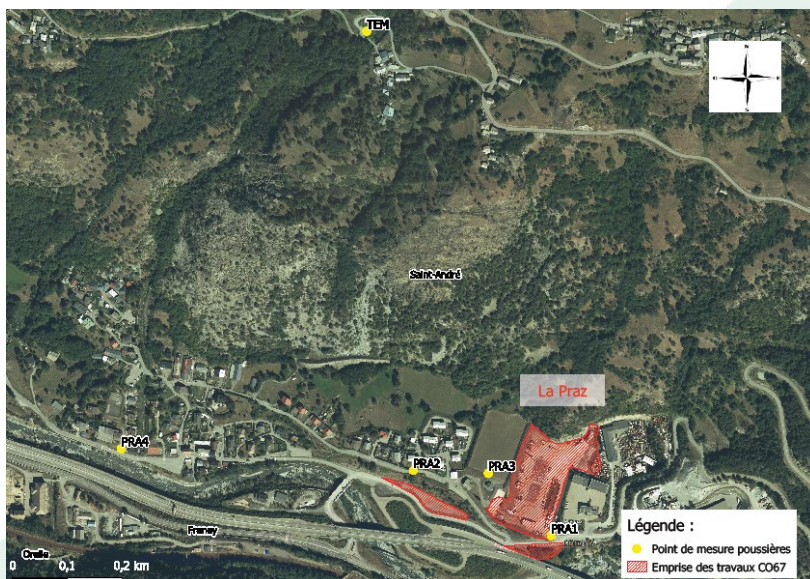
- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : travaux de réseaux VRD, finalisation du local émulsion, construction de l'atelier mécanique, travaux de terrassement et d'installation de la future station de traitement des eaux et centrale à béton.
- ✓ *En souterrain* : fin de l'abaissement du radier.

Sur le site de Saint-Martin-La-Porte :

- ✓ Poursuite de l'aménagement de la plateforme : mise en œuvre des réseaux humides et secs dont réseau HTA, édification des casiers MATEX, construction du local émulsion, réalisation du parking déporté (enrobé, marquage, clôture), travaux station de traitement des eaux provisoire, terrassement et montage de la centrale à béton ;
- ✓ *En souterrain* : travaux au sein de la galerie logistique, excavation, soutènement et tirs explosifs ;
- ✓ *Bandes transporteuses* : déboisement, réalisation des fondations.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI DES RETOMBÉES DE POUSSIÈRES

La Praz



Saint-Martin-La-Porte



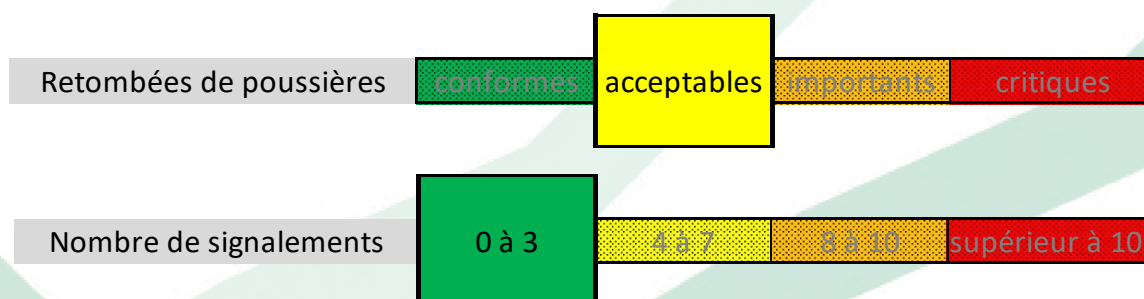
Méthode de mesure des retombées de poussières selon la norme NF X 43-014 : suivi en continu par prélèvement sur jauges pendant une durée de 1 mois, analyse de la quantité de poussières collectées.

#2^{ème} trimestre 2023

APPRECIATION GENERALE SUR LES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

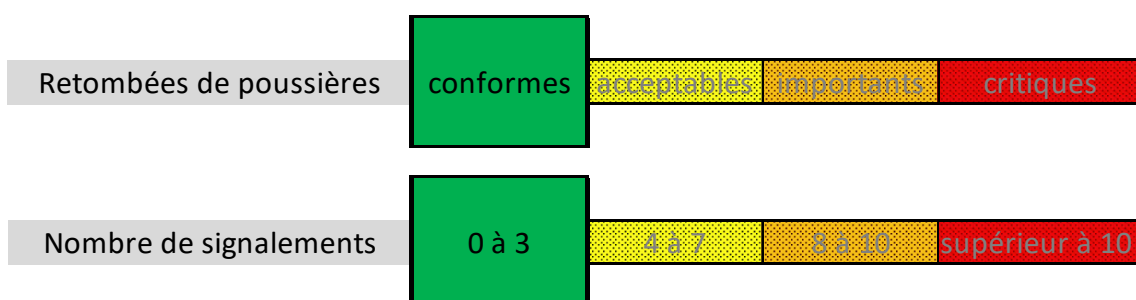
La Praz

Globalement, pas de problématique poussière constatée sur le 2^{ème} trimestre 2023 pour la plateforme de la Praz, à l'exception d'un signalement émis par un riverain en avril et d'un dépassement en mai au niveau du point PRA1.



Saint-Martin-La-Porte

Pas de problématique poussière constatée sur le 2^{ème} trimestre 2023 pour la plateforme de Saint-Martin-la-Porte.



#2ème trimestre 2023

SYNTHESE DES MESURES

La Praz

ANNEE 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100%	80%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	1	0	0

Saint-Martin-La-Porte

ANNEE 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023
Conformité des valeurs mesurées (% de valeurs sous la référence de 500 mg/m ² .jour) (1)	100%	100%	100%
Nombre de signalements de riverains liés aux émissions de poussières	0	0	0

(1) 500 mg/m².jour est le seuil applicable aux carrières classées à autorisation préfectorale au titre des ICPE et pris en référence pour les installations de TELT en l'absence de seuils réglementaires explicites sur les retombées de poussières. Il concerne les points de mesure implantés à proximité immédiate des premiers bâtiments accueillant des personnes sensibles (centre de soins, crèche, école) ou des premières habitations situées à moins de 1500 mètres des limites de propriétés de l'exploitation, sous les vents dominants. Par simplification ce seuil est appliqué à tous les points surveillés hors point témoin de manière à évaluer l'impact du chantier.

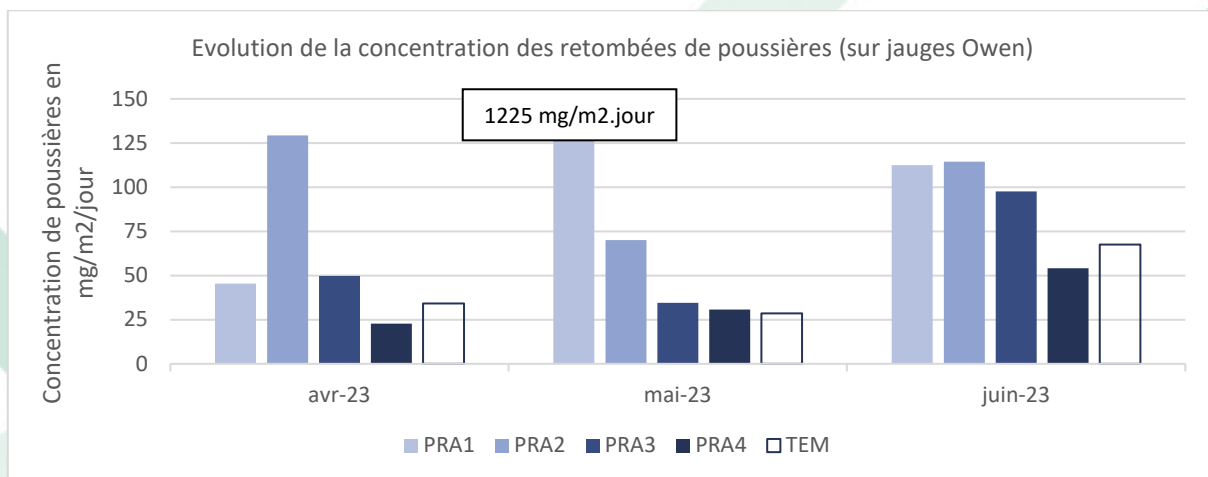
Réglementairement les concentrations à évaluer doivent être exprimées en moyenne annuelle (moyenne des valeurs mesurées sur les 12 derniers mois).

#2ème trimestre 2023

PLUS DANS LE DETAIL...

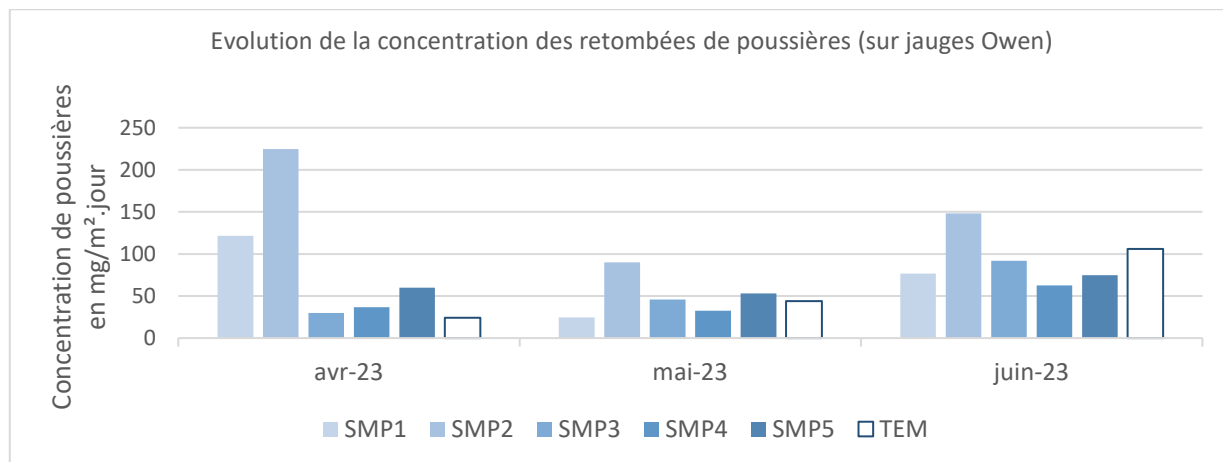
La Praz

Les niveaux d'empoussièrement sont conformes avec des valeurs très faibles, inférieures à 130 mg/m².jour, à l'exception du point PRA1 (limite de chantier) dont la valeur atteint 1225 mg/m².jour en mai, liée sans doute aux activités génératrices de poussières ou un évènement exceptionnel mais sans incidence sur le voisinage vu les faibles valeurs aux points PRA2, PRA3 et PRA4.



Saint-Martin-La-Porte

Les niveaux d'empoussièrement sont faibles, globalement inférieurs à 150 mg/m².jour.



#2^{ème} trimestre 2023

FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

La Praz

Un seul signalement a été émis au niveau de la plateforme de la Praz au 2^{ème} trimestre 2023.

Date	Description de la nuisance	Localisation de la nuisance	Sources du chantier à l'origine de la nuisance	Actions correctives
12/04/2023	Présence de poussières	RD à proximité du chantier	Activités de chantier	Passage régulier de la balayeuse sur la RD

Saint-Martin-La-Porte

Pas de signalement à Saint-Martin-la-Porte concernant les émissions de poussières, au 2^{ème} trimestre 2023.

TELT reste attentif aux besoins des riverains pour remédier aux situations de gêne occasionnée par les émissions de poussières générées par le chantier.

Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances :

04 85 98 98 98